

Échanges d'artistes et d'ateliers-résidences

BELGIQUE ↔ QUÉBEC

En 2016, le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) a conclu une entente de partenariat avec BPS22 Musée d'Art de la Province de Hainaut (BPS22) pour la réalisation d'un programme d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences.

Dans le cadre de cet échange, un artiste québécois peut séjourner à Charleroi chez BPS22. En contrepartie, un artiste belge francophone est accueilli au Québec, à Saguenay, au Centre Bang. L'accueil chaleureux et personnalisé de BPS22 et du Centre Bang permet aux artistes de se consacrer entièrement à leur recherche, dans un environnement stimulant et à proximité de la communauté artistique locale.

Un studio ainsi que des espaces de travail sont mis à la disposition des artistes en résidence. BPS22 publie également un Cahier de recherches pour chaque artiste invité.

DISCIPLINES CONCERNÉES

- Arts multidisciplinaires
- Arts numériques (plus spécifiquement, art sonore)
- Arts visuels

DURÉE DU SÉJOUR

2 mois ou 3 mois

MONTANT DE LA BOURSE OFFERTE PAR LE CONSEIL

6 000 \$ pour 2 mois

8 000 \$ pour 3 mois

Pour couvrir les frais de déplacement, de subsistance, d'assurances et de réalisation de projet. Le logement est offert gratuitement par BPS22.

Quelques artistes québécois ayant participé à cet échange

- Marie-Andrée Pellerin (2017, arts visuels)
- Mathieu Valade (2018, arts visuels)
- Sara Letourneau (2019, arts visuels)

Cet échange est rendu possible grâce à la collaboration de BPS22 Musée d'art de la Province de Hainaut et du Centre Bang, de Saguenay.

Partenaires

